

**JOURNÉE SUR LE RAPPORT ECONOMIX**  
**Organisée par le SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE**  
**Avec la participation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Versailles**  
**VENDREDI 9 OCTOBRE 2009**  
**Maison de l'Avocat 9, rue des Etats Généraux 78000 VERSAILLES**

*En ces temps de réflexion, il est important de se pencher sur un travail réalisé à l'initiative du Conseil National des Barreaux par une équipe de chercheurs (quatre économistes, un sociologue) sous la direction d'un économiste, Olivier FAVEREAU, Lucien KARPIK étant conseiller scientifique sur « les conséquences économiques de la libéralisation du marché des services juridiques ».<sup>1</sup>*

*Ce travail important mérité toute notre attention en nous offrant des regards extérieurs compétents sur nos pratiques et les attentes du public.*

*L'idée que la concurrence, sur le marché des services juridiques, porte autant ou davantage sur la qualité que sur les prix n'est pas neuve puisqu'elle a été énoncée par Lucien KARPIK en 1989 mais les conséquences logiques n'en avaient jamais été jusqu'à présent inventoriées par les économistes.*

*Nous avons donc décidé de consacrer une journée de travail à ce rapport avec les chercheurs qui y ont travaillé.*

Régine BARTHÉLÉMY  
SAF Montpellier  
Elue SAF CNB

**PROGRAMME DE LA JOURNÉE**

**9 h 30 ♦ Présentation du rapport :**

- Pourquoi cette recherche ?
- Objet de la recherche
- Méthode de travail

**10 h 30 ♦ Les « familles » de cabinets d'avocat et la nature du service rendu par les avocats :**

- Convention inspirée
- Convention marchande
- Convention civique
- Convention domestique

**Débat avec la salle.**

**14 h ♦ L'élargissement de la profession d'avocat**

- La gestion des conflits d'intérêt
- La concurrence entre grandes et petites structures

**15 h 30 ♦ L'Ordre professionnel : rôle et devenir**

**Débat avec la salle**

**Renseignements et inscriptions : SAF COMMUNICATION**  
**34, rue St Lazare 75009 PARIS Tél. 01 42 82 01 26 Fax. 01 45 26 01 55**  
**[saforg@orange.fr](mailto:saforg@orange.fr) [Lesaf.org](http://Lesaf.org)**



**SAF**

---

<sup>1</sup> Contrat de recherche CNB-Université Paris X-CNRS « les conséquences économiques de la libéralisation du marché des services juridiques ».

**SAF COMMUNICATION**  
**organisme de formation n°11 75 26 108 75**

**FORMATION CONTINUE**

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères des décisions à caractère normatif n°2005-001 à 2005-004 du CNB  
Durée de la formation : sept heures

**PRISE EN CHARGE FIF-PL**

N'oubliez pas de demander la prise en charge de votre inscription auprès du FIF PL  
35-37 rue Vivienne 75083 PARIS CEDEX 02 Tél : 01 55 80 50 00 Fax: 01 55 80 50 29  
Consulter le site : <http://www.fifpl.fr>  
(critères de prise en charge, imprimé de demande...)

Pour valider la formation et la prise en charge FIF PL,  
Il sera **INDISPENSABLE** d'émarger la feuille de présence  
à votre arrivée à la journée de formation

Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque



## Bulletin d'inscription

à retourner à SAF COMMUNICATION 34, rue Saint Lazare 75009 PARIS

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP.....Ville.....

Tél..... Fax.....

mail.....

Barreau ou activité professionnelle .....

**Participera à la journée sur le rapport Economix du Vendredi 9 octobre à Versailles**

Avocat adhérent SAF : 40€ TTC

Avocat inscrit non adhérent SAF ou autre public : 60 € TTC

Etudiant : Entrée libre *dans la limite des places disponibles avec inscription préalable indispensable auprès de SAF COMMUNICATION*

Règle la somme totale de ..... à l'ordre de SAF COMMUNICATION

**ATTENTION : INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE  
LE RAPPORT ECONOMIX SERA ADRESSÉ AUX PARTICIPANTS PAR MAIL**

